

RESIDENCE MARIVAUX GRAND PARC**TABLEAU DES DOSSIERS EN COURS MIS A JOUR AU 29/04/2016**

19 à 23 bis rue Marivaux
18 rue des 9 Soleils
63000 CLERMONT-FERRAND

N°	Problèmes	Observations	Bâtiment	Signalé le	Par	Exécution
28	Procédure MGP	<p>Un courrier a été adressé à tous les copropriétaires le 06/10/2011 pour information sur l'avancement de la procédure MGP. Pour la procédure MGP, M KAIS a relancé à plusieurs reprises Maitre RS pour l'avancement du dossier suite à notre réponse à la note aux parties de M LANQUETTE, A ce jour, nous n'avons aucune nouvelle, nous avons relancé Maitre RS le 14/11/2011 (voir compte rendu du CS du 07/02/2012) Une nouvelle réunion d'expertise judiciaire a eu lieu sur place le 24/02/2012 suite à la mise en cause de certaines entreprises par la SCI MGP (voir compte rendu de cette réunion établi par le syndic dont une copie a été adressé à la Commission Procédure) M LANQUETTE a adressé le 16/03/2012 un compte rendu de la réunion du 24/02/2012 au syndic et une réponse du syndic a été adressé à Maitre RS le 29/03/2012. Suite à la réunion de la commission procédure avec Maitre RS le 11/05/2012, un chiffrage des réserves est en cours par l'intermédiaire de M RIVRON économiste de la construction : un premier chiffrage est prévue vers le 15/06/2012. Le syndic a remis fin Juin 2012 à Maitre RS les premiers devis établis par l'intermédiaire de M, RIVRON. Un courriel a été adressé à la Commission Procédure et au CS le 13/11/2012 concernant la procédure MGP. Maitre RS a écrit à M LANQUETTE le 12/12/2012 afin de lui fournir tous les chiffrages des réserves ainsi que certains dossiers sinistres DO le 09/01/2013. Suite au courrier de Maitre RS, M LANQUETTE a précisé qu'il rendrait son rapport définitif dans le courant du mois de 03/2013. Le syndic a reçu de la part de M LANQUETTE le rapport du 15/02/2013 le 18/02/2013. Le 08/03/2013, le syndic a adressé aux membres du CS et à Maitre RS une copie du rapport de Me RS une copie du rapport de M LANQUETTE ainsi que que l'analyse du syndic. Le 19/03/2013, réunion de la Commission procédure et du syndic pour faire le point sur l'analyse établie par le syndic. Le compte rendu de cette réunion du 19/03/2013 a été adressé à Maitre RS le 11/04/2013. Le 12/04/2013, réunion de la Commission procédure et Maitre RS aux bureaux du syndic afin de définir la suite du dossier. Projet de conclusions établi par Maitre RS et transmis au syndic le 25/09/2013. Une copie de ce projet a été adressé au CS le 02/10/2013 et à la Commission Procédure le 26/09/2013. Projet de conclusions modifié adressé à Maitre RS le 03/12/2013,</p>	Résidence		CS	

N°	Problèmes	Observations	Bâtiment	Signalé le	Par	Exécution
28	Procédure MGP	<p>Le 02/06/2014, réception des conclusions de la partie adverse et adressées au CS le même jour : réunion avec la Commission procédure le 03/07/2014 afin de préparer le projet de réponse aux conclusions de la partie adverse. Projet de réponse adressé à Maître RS le 07/07/2014. Le 21/08/2014, réception du projet de conclusions de Maître RS. Le 05/09/2014, conclusions définitives suivant les remarques des membres du CS adressé à Maître RS. Le 29/09/2014, projet définitif des conclusions établi par Maître RS transmis aux membres du CS. Le 02/10/2014, courriel adressé à Maître RS pour connaître l'avancement de la procédure et lui demander de faire état lors de la procédure les points suivant : le nombre de déclarations de DO et le dossier des pompes relevages. Le 07/10/2014, lettre recommandée avec AR adressé à VINCI sur la demande de Maître RS : en attente de la réponse de Maître RS. Suite au courrier de Maître RS du 19/12/2014, le dossier sera appelé à l'audience de mise en état du 13/01 prochain pour clôture et détermination de la date de plaidoirie. L'audience de mise en état a été reporté au 27/01/2015. Lors de l'audience de mise en état du 27/01/2015, injonction de conclure au 10/02/2015. Lors de l'audience du 17/03/2015, un avis de conclure a été donné au nouveau conseil de la partie adverse au 01/05/2015. Le 11/05/2015 courrier de Maître VAGNE remplaçante de Maître REBOUL-SALZE a été adressé au CS le 18/05/2015. Suite à ce courrier, une AGE a été convoquée pour le 30/06/2015. Suite à un entretien de Maître VAGNE avec M.ASTIER à son cabinet, M KAIS et M. ASTIER font état d'avancement de la procédure et du dernier courrier de Maître VAGNE dont chaque membre du CS a reçu une copie ainsi que les dernières conclusions de la partie adverse. Une réunion de la Commission procédure aura lieu le vendredi 18/12/2015 à 10H00 au bureau du syndic afin de faire une synthèse de celles-ci. Au cours de la réunion de la commission procédure du 18/12/2015, une analyse de nos conclusions et des conclusions de la partie adverse est effectuée. Suite à cette réunion du 18/12/2015 et à l'étude des différentes pièces du dossier, 2 courriels du 29/01/2016 et du 03/02/2016 ont été adressés à Maître VAGNE afin de finaliser nos conclusions. Maître VAGNE nous a adressé un courriel datant du 11/02/2016 concernant le projet de conclusions. Pour information, la mise en état qui était prévue le 15/02/2016 a été reporté au 01/04/2016.</p>				

N°	Problèmes	Observations	Bâtiment	Signalé le	Par	Exécution
28	Procédure VIVAT	En ce qui concerne la procédure VIVAT, un courrier a été adressé à Maître LEDOUX le 19/09/2011 : en cours et voir CR du CS du 08/12/2011 : relance de Maître LEDOUX le 13/02/2012 et le 11/05/2012. Le syndic a RDV avec Maître RS le mercredi 17/10/2012 pour faire le point sur la procédure VIVAT : attente de la fin de la procédure.	Résidence		CS	
73	Fuite entre le RDC et le S Sol dans la cage d'escalier	Intervention commandée à l'entreprise ABC PLOMBERIE le 25/05/2012. Une déclaration de DO a été effectuée LE 15/10/2012 suite au diagnostic de la société AB PLOMBERIE. Une expertise a eu lieu le 29/11/2012 : rapport du cabinet SARETEC adressé au CS et à Maître RS le 28/12/2012. Un devis sera établi en vue d'étancher la terrasse : devis établi par l'entreprise OVAL ETANCHEITE : ODJ AG 2016	Bat D	24/05/12	Mme SECHET	
94	Pompes de relevage	Un diagnostic de l'état de celles-ci sera effectuée et un nouveau courrier sera adressé à la société VINCI afin d'avoir des précisions concernant leur fonctionnements et leur fonctions. Un plombier sera dépêché sur place afin de vérifier leurs fonctionnements et leurs fonctions : rapport et devis de l'entreprise PINHEIRO transmis à Maître RS dans le cadre de la procédure MGP : voir détail dans le point n° 28.	Résidence	27/09/12	CS	
142	DDE au RDC dans le couloir de droite	Déclaration de sinistre en cours : devis établi par l'entreprise SARL IMMOTECH adressé à l'assurance de la copropriété. Accord de l'assurance de la copropriété : travaux commandés à l'entreprise SARL IMMOTECH dans la semaine 18.	Bat A	26/04/14	M. Geneste	
174	Vente parkings communs	Voir compte rendu de l'AG du 20/05/2015. Suite à l' AG du 20/05/2015, M et Mme ROBIN ont adressé un courrier au syndic pour se désister de leur offre. Suite au délai de contestation de l'AG 2015, 2 candidatures sont parvenues au syndic, celle de M SKRZYPCZAK et celle de la SCI MARSAT MARIVAUX (M LIBIERMANN) M KAIS a relancé le notaire en charge de la vente du parking commun à M SKRZYPCZAK le 07/04/2016 : sans réponse à ce jour.	Résidence	20/05/15 17/09/15	AG CS	En cours
178	Entretien des containers	Comme prévu lors de la réunion du CS sur place du 09/06/2015, l'entreprise GIRAUD NETT a procédé au nettoyage des containers d'ordures ménagères et à la mise en place de sacs plastiques dans ces mêmes containers dans le courant de la semaine 24. Suite à la visite du 09/09/2015, prestations de mises en place de sacs poubelles dans les containers d'ordures ménagères à compter du 01/09/2015 et jusqu'à nouvel ordre.	Résidence	23/06/15 17/09/15	CS CS	
185	Entretien des organes de sécurité incendie	Voir compte rendu de la réunion du CS du 17/09/2015.	Résidence	17/09/15	CS	en cours

N°	Problèmes	Observations	Bâtiment	Signalé le	Par	Exécution
188	Réfection en peinture du portail rue Marivaux	Devis commandés aux entreprises TECHNABAT et EURL IMMOTECH dans la semaine 39 : à voir en CS lors de la prochaine réunion.	Résidence	17/09/15	CS	
191	Installation d'une plaque signalétique sur l'ensemble d'entrée rue Marivaux rappelant à tous de fermer celui-ci	Projet demandé à la Société MIC : attente devis pour étude avec le CS	Résidence	15/12/15	CS	
194	Installation de plaques signalétiques de la résidence du coté rue Marivaux	Projet demandé à la Société MIC : attente devis pour étude avec le CS	Résidence	15/12/15	CS	